QUE SIGNIFIE ‹SÉCURITÉ INFORMATIQUE›

On doit porter une attention spéciale à la sécurité des ordinateurs, du matériel de télécommunications et des systèmes connexes pour deux raisons — la nécessité de protéger les renseignements de nature délicate et notre dépendance à l'égard de ces technologies. La sécurité de la technologie de l'information (TI) vise à garantir :

- la confidentialité des données stockées, traitées ou transmises;
- l'intégrité de l'information et des procédés associés;
- la disponibilité des systèmes et des services d'information.
- l'utilisation acceptable des réseaux électroniques du gouvernement.

La sécurité de la TI vise également le matériel informatique, les logiciels, les réseaux, le matériel de télécommunications et tout autre matériel interconnecté, ainsi que les endroits où se trouve tout ce matériel.

QUELS SONT LES RÉSEAUX MINISTÉRIELS ?

Les systèmes que nous utilisons pour traiter l'information couvrent plusieurs réseaux ministériels, soit :

SIGNET-D
SIGNET-D (Réseau mondial intégré de communications protégées - Désigné) est le principal réseau ministériel utilisé à l'Administration centrale et dans les missions. Il sert à traiter des renseignements non classifiés et des renseignements dont la désignation n'est pas supérieure à PROTÉGÉ A. Tous les employés ont accès à ce système, y compris les employés recrutés sur place. Dans certaines petites missions, un administrateur de système recruté sur place est responsable du système SIGNET-D.

SIGNET-C1, C2 et C4 (remplace le réseau COSICS)
Le système SIGNET-C (C pour classifié) est distinct et différent de SIGNET-D. Tous les employés ayant une autorisation de sécurité allant jusqu'à SECRET-II qui doivent traiter de l'information dont la classification n'est pas supérieure à SECRET s'en servent. Comme on utilise le système SIGNET-C pour les données d'une nature plus délicate, il comporte des dispositifs de sécurité supplémentaires comme :